

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHEF DE PROJET DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE D'ACTION DE DEVELOPPEMENT (ASCAD)

I- CONTEXTE DE L'ACTION

La faiblesse de la croissance économique en Guinée, couplée à un accroissement démographique soutenu, contribuent à maintenir le pays dans une situation de grande pauvreté (70% de la population avec moins de 2USD par jour) et un très faible indice de développement humain (183 sur 188). Si des progrès ont été obtenus dans le domaine de l'éducation, le pays reste encore loin de la scolarisation primaire universelle (67% des élèves achèvent le primaire). Les taux d'abandon scolaire restent très élevés, la qualité des apprentissages médiocre, l'offre de formation professionnelle insuffisante et inadaptée aux besoins en compétences du marché du travail. L'insertion socioprofessionnelle des jeunes reste un défi, en particulier pour les exclus du système scolaire, les femmes et les jeunes ruraux.

La finalité du projet est de permettre à une jeunesse guinéenne adulte (18-30 ans), parmi les plus vulnérables, une insertion socioéconomique au sein même de leur localité, en appuyant un dispositif complet proposant des volets civisme-citoyenneté et formation professionnelle de courte durée (environ 1 an) articulés avec les opportunités économiques régionales.

Dans le cadre de l'appui à l'expansion du Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD) porté par la présidence, ce projet est une complémentarité de l'offre de formation professionnelle initiale du système éducatif guinéen du Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle que soutient également l'AFD dans le cadre du Programme décennal de l'éducation en Guinée (ProDEG). Le SCAD inspiré du modèle français (du service militaire adapté-SMA) octroie une formation en internat liant le savoir être au savoir-faire dans un système civilo-militaire.

Le projet qui a débuté en 2020 est financé à la demande du gouvernement guinéen sur le reliquat de 7 MEUR de l'enveloppe <<formation professionnelle>> du 2^{ème} C2D (2016-2021).

A ce jour, le projet atteint sa vitesse de croisière et entame le volet des travaux sur les infrastructures, ce qui demande **une mobilité fréquente du chef de projet sur les sites de Mamou et de Kankan et une vigilance accrue sur les ESSS.**

Objectif

Recruter le chef du Projet d'appui au développement de l'ASCAD sous contrat d'emploi à durée déterminée calée au plus tard sur la date d'achèvement du Projet, en vue de la mise en œuvre efficace et efficiente des différentes activités en cours et à venir. Le Chef de Projet sera placé fonctionnellement et hiérarchiquement sous la responsabilité du Coordinateur du Projet.

Soucieux des règles de l'AFD, de la prévention des Pratiques frauduleuses et de corruption et de la Responsabilité Environnementale et Sociale, il est garant du respect de ceux-ci au sein du projet.

Soucieux de l'état de vulnérabilité des bénéficiaires et de l'adaptation du dispositif d'insertion existant au contexte rural et informel des régions ciblées, ce projet s'articulera autour de deux composantes :

1) Appui au développement de l'ASCAD qui prévoit :

L'intégration au niveau du recrutement des bénéficiaires vers un public de jeunes vulnérables (élaboration de critères de ciblage, adaptation du processus de recrutement) ;

L'identification des filières de formation correspondant aux besoins des régions ciblées et la mise en place des formations;

Un appui transversal en vue d'assurer la fiabilité et la pérennité du dispositif

2) Réhabilitation/équipement de 2 nouveaux centres à Kankan et à Mamou (Pita) et, dans la limite de l'enveloppe fixée, contribution à l'équipement et à des ajustements structurels sur les sites du centre de Conakry et de l'ASCAD.

Le projet financera une assistance technique à la maîtrise d'ouvrage et une maîtrise d'œuvre pour accompagner le volet études techniques et travaux de rénovation des infrastructures.

II- ROLES ET RESPONSABILITES

Le **Chef de projet** sera notamment chargé de la coordination de l'ensemble des activités de mise en œuvre dudit projet. Il est placé sous le pilotage du coordinateur du projet PAD ASCAD Monsieur Amadou KEITA Directeur général adjoint de l'ASCAD.

A cet effet, il sera particulièrement chargé, avec l'appui de l'assistance technique de :

- Préparer les programmes d'exécution technique et financière du projet ainsi que les rapports d'activité et les Comités de pilotage ;
- Organiser, animer et encadrer le travail des différents acteurs et notamment les divisions techniques de l'ASCAD ;
- suivre et contrôler le déroulement des activités du projet dans le respect du manuel de procédures et en particulier:
 - le respect des procédures convenues et consignées dans le manuel de procédures opérationnelles du projet ;
 - les activités de passation des marchés ;
 - le traitement des requêtes ;
 - l'analyse des indicateurs de résultats et proposer les solutions correctives ;
- assurer la communication avec le Comité de Pilotage et l'ensemble des partenaires du projet, diffuser les avancées du Projet par des indicateurs de résultats et proposer des solutions correctives voire des mesures de restructuration afin de respecter les cibles et délais impartis ;
- aider les établissements portés par le projet à anticiper les difficultés éventuelles d'exécution du programme et à identifier les ajustements si nécessaire ;

- veiller à l'harmonisation des actions, à la dissémination des meilleures pratiques et expériences au sein de l'ASCAD.

Le Chef du projet sera appuyé et travaillera en étroite collaboration avec :

- son assistant chef de projet, la comptable du projet, le coordinateur du projet et les services responsables des activités
- l'assistance résidentielle et/ou perleée du projet, les experts mobilisés dans le cadre du Projet,
- plus généralement toutes les parties prenantes impliquées dans sa mise en œuvre.

Le Chef de projet bénéficiera des moyens logistiques nécessaires pour assurer sa mission dans des conditions optimales.

Le chef de projet doit pouvoir travailler en concertation étroite avec l'ensemble des services de l'ASCAD, les directions des centres concernés que chacun des acteurs puissent déployer les activités prévues au projet.

Le chef de projet doit rester force de propositions pour apporter des améliorations de toute nature en particulier pour faciliter et améliorer le déploiement des activités.

Au terme de chaque année, une disposition de contrôle des activités du projet sera mise en place (cibles prévues, décaissement, respect des délais, réalisations) afin d'évaluer les performances du Chef de projet et ainsi conclure d'une éventuelle prolongation de sa mission au sein du Projet.

Les autres livrables du chef de projet sont :

- Un programme de travail et de budget annuel du projet (PTBA);
- Le suivi étroit des contrats, des marchés engagés par le projet ;
- Les Plans de passation des marchés et calendriers de mise en place des activités élaborés en concertation avec les parties concernées ;
- Les PV des réunions, outils de suivi des activités et compte-rendu divers ;
- Les rapports d'exécution techniques et financières, de missions, semestriels etc. incluant des propositions de mesures correctives si nécessaire ;
- La préparation, en lien avec la coordination du Projet, des demandes d'avis de non objection à l'AFD, de versement.

Les livrables, rédigés en français doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par le maître d'ouvrage et dans le respect des règles et procédures.

III- QUALIFICATIONS ET PROFIL

Conformément à la nature du projet, le profil recherché est celui du candidat ou de la candidate ayant montré des d'expériences réelles dans la gestion de projet d'Institutions internationales

de financement, dans le domaine éducatif et particulièrement en matière d'enseignement technique et/ou de formation professionnelle et/ou de l'emploi et entrepreneuriat, notamment.

Le ou la candidat(e) doit avoir :

- Être diplômé d'un niveau Bac 4 à Bac +5 Sociologie, environnement, les QSE ou en ingénierie
- Expérience en matière de coopération au développement (Projets sur financements d'institutions internationales) ;
- Connaissances et expertises techniques dans les domaines de l'éducation et de la Formation Technique et Professionnelle ;
- Une expertise pertinente d'au moins 3 ans dans le domaine de la gestion des projets avec composantes de travaux d'infrastructures, d'équipements exigeant l'application des aspects Environnementaux, Sociaux Santé et Sécurité (ESSS) ;
- Expérience professionnelle pertinente et active sur les 3 dernières années dans la cadre au moins d'un projet ou programme dans le secteur de la formation professionnelle et technique à un poste de responsabilité technique ou environnemental ou encore à défaut, dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre/coordination de projets;

Il ou elle devra également :

- Être imprégné des questions d'insertion socioprofessionnelle et économique ;
- Avoir une expérience dans le partenariat avec le secteur privé ;
- Avoir une expérience en Guinée ou en Afrique de l'Ouest ;
- Savoir manager une équipe et faire preuve de leadership y compris en contexte sous stress ;
- Avoir une aptitude relationnelle et être en mesure d'entretenir des relations suivies avec ses partenaires ;
- Disposer de capacités avérées d'écoute, de négociation, de ténacité ou d'adaptation à différentes situations, et de rigueur, être organisé(e) et réactif(ve) ;
- Pouvoir s'adapter en permanence à de nouvelles tâches, de nouvelles activités et aux contraintes en phase de réalisation du Projet ;
- Faire preuve d'aptitudes rédactionnelles.
- Maîtriser les logiciels de bureautique courants et de gestion ;
- Être disponible pour effectuer des missions de supervision terrain ;
- Avoir une très bonne connaissance de la vie associative dans le pays.

La connaissance des procédures nationales de décaissement et de passation des marchés sera un atout supplémentaire.

Les candidatures féminines sont privilégiées à qualifications égales afin de participer à l'équilibre Homme - Femme recherché au sein de l'ASCAD.

IV- LIEU D'EXECUTION ET DUREE DE LA MISSION

Le contrat aura une durée **maximale en corrélation avec la fin du projet et une durée minimale de 18 mois**, subordonnée à la validation des évaluations annuelles de performance impulsées au projet.

Le lieu du travail permanent du chef de projet sera dans les locaux du centre SCAD de Conakry, toutefois il sera régulièrement amené à faire des déplacements à l'intérieur dans le cadre du projet.

La date de démarrage du Contrat sera fixée par le Maître d'ouvrage lors de la négociation du contrat.

V- PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Une lettre de motivation, dûment datée et signée, et indiquant le statut du postulant ;
- Un CV actualisé attestant de l'expérience, des compétences et des qualifications nécessaires du candidat à exécuter lesdits services ;
- Une offre de service comprenant :
 - Une note de :
 - Compréhension du contexte du projet et objectifs des termes de référence (2 pages) et de présentation de la méthodologie envisagée pour assumer ses fonctions de Chef(fe) de Projet (3 pages) ;
 - Les références et expériences du / de la consultant(e) (10 pages maximum) appuyées par une copie des documents justifiant ces expériences acquises ;
 - Une proposition de rémunération mensuelle hors taxes et impôts. Cette offre permettra de finaliser

VI- CRITERES D'EVALUATION DES CANDIDATURES :

Les candidatures seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

Compétences et motivation pour exercer le poste : 60 points

Compréhension du contexte du projet et des objectifs des termes de référence : 40 points ;

Références du consultant (diplôme(s), expertise acquise, expériences pertinentes pour le poste) : 20 points ;

Connaissances pratiques des aspects ESSS : 20

Organisation proposée de l'équipe Projet et du travail : 15 points ;

Facilité de Communication et de rédaction : 5

Les 3 premiers / premières candidat(e)s par ordre de points ayant obtenu un score minimal de 70 points sur 100 feront l'objet d'analyse approfondie par entretien oral pour un classement définitif et sélection.

Le Projet proposera au / à la candidat(e) retenu(e) la rémunération envisagée.

VII- CONFLITS D'INTERET

Avoir un quelconque lien direct ou indirect avec le projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec les agents de l'AFD ou l'ASCAD constitue une situation de conflit d'intérêt. Les consultant(e)s qui pourraient être dans une telle situation doivent déclarer leur conflit d'intérêt au moment même de la transmission de la lettre de candidature pour le poste.

VIII- CONFIDENTIALITE

Le ou la candidat(e) retenu(e) est tenu(e) de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers concernant toutes informations dont il / elle connaîtra relatives à l'ASCAD, le Projet PAD-ASCAD ou le Bailleur pendant l'exercice de ses fonctions. Tout manquement à cette clause entraînera immédiatement l'interruption du contrat.

Cette confidentialité reste de même et sans limitation après la fin de la mission.

IX- EVALUATION ANNUELLE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Les prestations du chef de projet seront évaluées annuellement sur la base du plan de travail annuel (PTA) par le comité de pilotage conformément aux critères d'évaluation préalable. Les résultats de l'évaluation serviront d'éléments de décision d'une éventuelle prolongation du contrat du chef de projet.

Annexe 1 aux termes de référence



NOTE DE COMMUNICATION PUBLIQUE D'OPERATION

République de Guinée

Projet d'Appui au Développement de l'ASCAD (PAD-ASCAD)

I - CONTEXTE ET ENJEUX STRATEGIQUES DU PROJET

La faiblesse de la croissance économique en Guinée, couplée à un accroissement démographique soutenu, contribuent à maintenir le pays dans une situation de grande pauvreté (70% de la population avec moins de 2 USD par jour) et un très faible indice de développement humain (183 sur 188). Si des progrès ont été réalisés dans le domaine de l'éducation, le pays reste encore loin de la scolarisation primaire universelle (67% des élèves achèvent le primaire). Les taux d'abandon scolaire restent très élevés et l'offre de formation professionnelle insuffisante et inadaptée aux besoins en compétences du marché du travail. L'insertion socio-professionnelle des jeunes reste un défi, en particulier pour les populations vulnérables, exclues du système scolaire, les femmes ou encore les jeunes en milieu rural.

Le projet présenté est cohérent avec le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020), que l'AFD appuie à hauteur de 477 M€ et qui identifie comme priorité l'emploi et l'insertion des jeunes. Il s'inscrit dans le cadre du 2e C2D (2016-2021) qui cible la formation professionnelle comme secteur de concentration.

Le Service civique d'action pour le développement (SCAD) porté par la Primature est un dispositif innovant et complet proposant des volets civisme-citoyenneté et formation professionnelle de courte durée (environ 2 ans) articulés avec les opportunités économiques régionales. Il vient compléter l'offre de formation professionnelle « classique » développée sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP), et que soutient par ailleurs l'AFD dans le cadre du Programme décennal de l'Education en Guinée (ProDEG) et du Projet d'Amélioration de la Formation et de l'Insertion dans les Secteurs Agricole et Minier (PAFISAM).

II - OBJECTIFS ET CONTENU DU PROJET

La finalité du projet est d'accompagner la stratégie de développement de l'Agence du Service Civique pour le Développement (ASCAD) qui vise à déployer un centre de formation et d'insertion dans chacune des 8 régions administratives de la Guinée d'ici 2023. Le projet tient compte des recommandations de l'évaluation du dispositif existant, notamment un meilleur profilage des bénéficiaires pour répondre à l'objectif de vulnérabilité et une adaptation du dispositif d'insertion au contexte rural et informel des régions ciblées.

Cet appui s'articulera autour de 2 composantes :

1/ Appui au développement de l'ASCAD qui prévoit : i) la réorientation du recrutement des bénéficiaires vers un public de jeunes vulnérables (élaboration de critères de ciblage, adaptation du processus de recrutement) ; ii) l'identification des filières de formation correspondant aux besoins des régions ciblées et la mise en place des formations (élaboration des programmes, recrutement et formation de l'équipe pédagogique et des encadrants...) ; iii) un appui transversal en vue d'assurer la fiabilité et la pérennité du dispositif (ouverture de la gouvernance à la société civile, coordination avec le METFP, adaptation du suivi-insertion à l'environnement rural et informel, mise en place d'un système d'alerte, modèle économique du SCAD).

2/ Réhabilitation et équipement de 2 nouveaux centres à Kankan et Mamou (Pita) et, dans la limite de l'enveloppe fixée, contribution à l'équipement et à des ajustements structurels sur les sites de Conakry du centre et de l'ASCAD.

Le projet financera une assistance technique à la maîtrise d'ouvrage et une maîtrise d'œuvre pour accompagner le volet étude et travaux de rénovation des infrastructures.

III - INTERVENANTS ET MODE OPERATOIRE

La maîtrise d'ouvrage du projet sera le gouvernement guinéen à travers le ministère d'Etat, Secrétariat général de la Présidence qui est le ministère de tutelle de l'ASCAD. La maîtrise d'ouvrage sera déléguée à l'ASCAD, Etablissement Public Administratif. L'équipe projet sera constituée d'un Coordinateur (DGA de l'ASCAD) d'un chef de projet (profil de fonctionnaire détaché du METFP pressenti), et d'un responsable administratif et financier et fera l'objet d'un ANO de l'AFD. Un comité de pilotage associera l'ensemble des ministères concernés par la formation professionnelle et l'insertion des jeunes. Une assistance technique sera mobilisée en appui à l'ASCAD. Le METFP fournira les formateurs pour les deux nouveaux centres soutenus par le projet. Les encadrants militaires seront sélectionnés sur la base de critères d'aptitude à l'encadrement pédagogique. La société civile sera mobilisée du ciblage à l'insertion des stagiaires.

IV - COUT ET FINANCEMENT

Le projet, d'une durée initiale de 3 ans, est financé à la demande du gouvernement guinéen sur le reliquat de 7 MEUR de l'enveloppe « formation professionnelle » du 2ème C2D (2016-2021).

V - PRINCIPAUX EFFETS ATTENDUS

Contribuer à l'insertion socio-professionnelle d'une frange de la jeunesse guinéenne déscolarisée et vulnérable, ne pouvant plus recourir à l'offre de formation existante. Une attention particulière sera portée à l'insertion socio-professionnelle des jeunes filles, qui devraient représenter à minima 30% des bénéficiaires. D'ici 2023, environ 5 200 jeunes bénéficieront annuellement des formations et d'un appui à l'insertion.